

Thèses de Laval : Ajout des directeurs et de Programmes spécifiques.

Certains conseillers à la documentation ont souligné l'importance d'inscrire le nom des directeurs de thèses dans les notices bibliographiques afin que cette information soit repérable et indexée dans notre catalogue Ariane, d'autant plus que le répertoire électronique des thèses de l'Université Laval disponible sur le site de la Faculté des études supérieures (FES) est lent à consulter.

Cette information doit être consignée dans une zone locale 790, pour laquelle un index spécifique de recherche est développé sur le web et dans Workflows. Les vedettes correspondantes ainsi créées sont accompagnées de la mention le directeur de thèse, et sont validées dans le fichier Autorités Laval avec une autorité spécifique. Ce qui veut dire que même si nous avons déjà un nom de directeur dans le fichier Autorités Laval, parce qu'il est déjà auteur d'un document, nous devons « suggérer » une nouvelle autorité comportant le nom, le prénom (ne pas inscrire de dates de naissance et de mort) suivis de la mention « directeur de thèse » au bout de l'autorité, ceci afin de départager les documents qu'il a écrits et les thèses qu'il a dirigées. Ce sont donc des index distincts qui gèrent ces accès, même si les autorités dans Workflows se retrouvent dans une seule et même liste.

Lorsque deux directeurs de thèses portent le même nom, nous ne les distinguons pas non plus. Ils sont compris sous une seule appellation.

On ajoute les directeurs de thèses pour toutes les thèses qui sont traitées par les catalogueurs, dans la mesure où cette information est accessible, que ce soit dans la publication, habituellement dans les remerciements au début de la thèse, ou sur le site de la FES, à l'adresse suivante : https://oraweb.ulaval.ca/pls/ses/SES205_repertoire.selectionner_criteres.

Pour les essais de maîtrise en éducation, en service social, en relations internationales, en administration, en droit et en architecture, l'information est notée uniquement si elle est disponible dans la publication, car ces essais ne sont pas signalés sur le site de la FES. Par contre, les essais présentés dans le cadre d'un bac en géographie ne comporteront pas d'accès aux directeurs ou superviseurs.

Que ce soit un directeur, un co-directeur, une directrice ou une co-directrice de thèse, nous utilisons la mention unique « directeur de thèse ». De cette façon, ce terme uniforme peut repérer toutes nos notices, sans égard au genre masculin ou féminin.

La clé de recherche « Directeur de thèse » est disponible autant dans la version Web, que dans notre interface de travail Workflows et seules les notices où les personnes sont citées comme directeurs de thèses sont repérables.

Si nous voulons interroger autant les œuvres d'un auteur que ses directions de thèses, on doit interroger par « Tous les champs » sur le Web et « Toutes zones » dans Workflows.

N.B. Cette procédure ne s'applique qu'aux thèses de l'Université Laval.

Exemples de codage:

1^{er} indicateur : 1 (Nom de famille)

2^e indicateur : (blanc)

7901 |aCaron, Pierre,|edirecteur de thèse

7901 |aVallières, Caroline,|edirecteur de thèse

Affichage dans l'autorité Workflows pour une même personne :

|aLaforest, Guy,|d1955- [100, 700]

|aLaforest, Guy,|edirecteur de thèse [790]

Affichage dans les autorités pour deux personnes :

|aAudet, Michel,|d1947- [100, 700]

(professeur en management)

|aAudet, Michel,|d1955- [100, 700]

(professeur en relations industrielles)

|aAudet, Michel,|edirecteur de thèse [790]

Des programmes spécifiques sont dorénavant ajoutés dans les notices des thèses de médecine et d'agriculture, pour lesquels le besoin a été signalé, c'est-à-dire que des 730 supplémentaires sont créés selon les titres des programmes. On doit consulter les autorités des titres uniformes de ces facultés pour en connaître les programmes repérables par un « voir aussi » (530)

27 septembre 2006